



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

A nouveau monde, nouveau syndicalisme !

COMPTE RENDU DE LA CAP
DU CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES
du 25 Novembre 2010

La séance était présidée par Monsieur CHEVALLEREAU.

ORDRE DU JOUR

FORMATION PLÉNIÈRE

Point n° 1 : Approbation du procès-verbal de la CAP du 01/07/2010 ;

Point n° 2 : Demande de titularisation d'un travailleur handicapé ;

Point n° 3 : Désignation d'un représentant à la commission de réforme ;

Point n° 4 : Demande de détachement ;

Point n° 5 : Réductions d'ancienneté au titre de l'année 2008 ;

FORMATION RESTREINTE

Point n° 6: Examen du tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe au titre de l'année 2011.

Point n° 7: Examen du tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2011.

Point n° 8: Examen du tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2011.

1 -Approbation du procès-verbal du 1 juillet 2010.

2 – Demande de titularisation d'un travailleur handicapé (*nous consulter*)

Cette demande est acceptée.



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

A nouveau monde, nouveau syndicalisme !

3- Désignation de représentants à la commission de réforme.

-Monsieur Félix THENARD et Monsieur Patrice TOURNELIER.

4- Avis favorable aux demandes de détachements suivants :

Prénom Nom	Services d'origine	Lieu d'affectation
Laurent BAL	La Poste	Ministère de la jeunesse et des solidarités actives
Naguib BENLARBI	Ministère de l'intérieur	Ministère de la jeunesse et des solidarités actives

5- Réduction d'ancienneté 2008 (*nous consulter*)

FORMATION RESTREINTE

6 -Tableau d'avancement au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe au titre de l'année 2011.

Taux de promotion : 30% des promouvables.

Conditions pour accéder à cette promotion : les adjoints techniques de 2^e classe ayant atteint le 5^e échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs au 31/12/2010.

	2011	
	Promouvables	Postes offerts
Agents remplissant les conditions	16	5

Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant

(avec les réserves d'usage et sauf erreurs ou omission)

AT 1 ^{ère} classe
BILLET Jean-Marc Bruno (DAFJS) BONNEFON Isabelle (ARS 75) DANIEL Xavier (EHESP) RABEFIRAISSANA Adilia (INJA Paris) TONIN Liliane (ARS 86)

7 -Tableau d'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2ème classe au titre de l'année 2011.

Taux de promotion : 25% des promouvables.

Conditions pour accéder à cette promotion : les adjoints techniques de 1^{ère} classe ayant atteint le 5^e échelon de leur grade et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans leur grade au 31/12/2010.

	2011	
	Promouvables	Postes offerts
Agents remplissant les conditions	44	11

Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant

(avec les réserves d'usage et sauf erreurs ou omission)

APT 2 ^{ème} classe
ALLARD Sylvie (ARS 33/DTD 33)
ANASTASI Roger (ARS 13/DTD 83)
BOSSION Jean-Claude (INJS Bordeaux)
BOUQUETY Eric (DSDS Martinique)
CARREL Gyslaine (INJS Chambéry)
GODON Hubert (ARS 45/DTD 18)
HENNES Joël (DAFJS)
LANOIX André (ARS 75/DTD 95)
RICCO Alain (DGEFP)
THOUVENOT René (EHESP)

Nota : 1 poste n'a pas été attribué – il est soumis à l'arbitrage du ministre.

8 -Tableau d'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2011.

Taux de promotion : 30% des promouvables.

Conditions pour accéder à cette promotion : adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe ayant au moins un an d'ancienneté dans le 5^{ème} échelon de leur grade et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans leur grade au 31/12/2010.

	2011	
	Promouvables	Postes offerts
Agents remplissant les conditions	12	4

Avis favorable pour le projet de tableau d'avancement suivant

(avec les réserves d'usage et sauf erreurs ou omission)

APT 1 ^{ère} classe
BARSOTTI Bruno (BDC Travail)
BARTHAS Jean-Claude (DAFJS)
CAUCHOIS Stéphane (IFCASS)
THENARD Valentin (ARS Guadeloupe)



UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

A nouveau monde, nouveau syndicalisme !

N'hésitez pas à nous contacter par courriel : itefa@unsa.org

☎ : 06.07.71.49.28

Vos élus

Claude PARIS (02.99.02.27.86)

Michel CIANI (02.99.02.22.00)

Valentin THÉNARD (05.90.48.91.50)

Alain LAPOUSSIN (03.21.60.30.05)

Yves-Pierre CORNEIL (01.44.38.38.78)

Jacques GAREL (02.99.02.22.00)

Ne laissez plus « les autres » décider pour Vous !